

Aides financières visant à conserver le patrimoine culturel meuble dans d'autres Etats parties conformément à la loi fédérale du 20 juin 2003 sur le transfert international des biens culturels (RS 444.1, LTBC)

Projets soutenus en 2013

Les aides financières pour la préservation du patrimoine culturel mobile sont en principe versées en fonction des critères d'attribution prioritaires publiés (cf. www.bak.admin.ch/kgf > Aides financières patrimoine culturel meuble).

N° (selon la date de la décision)	Requérante <i>Site d'action</i>	Projet	Priorité (selon Liste des possibilités prioritaires d'attribution) et impact	Montant
1	Ministry of Education & Religious Affairs, Culture and Sports, Grèce <i>Grèce / à l'échelle mondiale</i>	Organisation d'une conférence d'experts intergouvernementale sur le thème <i>Return of Cultural Property</i> .	Accord bilatéral au sens de l'art. 7 LTBC avec la Grèce. Information et sensibilisation sur le thème de la protection contre le vol et le commerce illicite du patrimoine culturel meuble.	CHF 30 000
2	Ephorate of Underwater Antiquities, Grèce <i>Grèce</i>	Mesures de conservation d'urgence d'une statue de cavalier en bronze de l'époque hellénistique. Cette statue a été découverte par des pêcheurs près de l'île de Kalymnos et risque d'être détruite.	Accord bilatéral au sens de l'art. 7 LTBC avec la Grèce. Le patrimoine culturel subaquatique est particulièrement menacé de destruction et par le pillage.	CHF 12 715
3	UNESCO, Section des musées et des objets culturels, Paris <i>À l'échelle mondiale</i>	Organisation de l'Assemblée extraordinaire des Etats parties à la Convention de l'UNESCO de 1970 à Paris sur la protection et la conservation du patrimoine culturel meuble.	Organisation internationale spécialisée dans le domaine de la protection du patrimoine culturel. Grand effet de levier du point de vue de la protection contre le vol et le commerce illicite du patrimoine culturel meuble.	EUR 50 000

4	Soprintendenza per i Beni Archeologici di Salerno, Avellino, Benevento e Caserta <i>Italie</i>	Inventaire des objets archéologiques trouvés à Caudium et réalisation d'un centre de compétences pour la conservation de ces céramiques.	Accord bilatéral au sens de l'art. 7 LTBC avec l'Italie. Conditions-cadres à long terme pour la sauvegarde et la conservation d'objets archéologiques et contribution à la préservation du patrimoine culturel.	CHF 99 745
5	Université de Zurich, Archäologisches Institut <i>Italie</i>	Inventaires des découvertes archéologiques des fouilles de Spina. Agrandissement des infrastructures du magasin destinées à protéger les objets et à les stocker de manière adéquate.	Accord bilatéral au sens de l'art. 7 LTBC avec l'Italie. Amélioration des conditions de sauvegarde et de conservation d'objets archéologiques et contribution à la protection et à la préservation du patrimoine culturel.	CHF 76 000
6	Musée d'ethnographie, Neuchâtel <i>Japon</i>	Projet de numérisation, d'étude et de création d'une base de données des biens culturels japonais en collaboration avec l'Université de Tokyo.	Projet d'une institution reconnue intégrant le code de déontologie de l'ICOM pour les musées. Contribution à la préservation du patrimoine culturel meuble d'un Etat partie de la Convention de l'UNESCO de 1970.	CHF 48 045
7	Musée romain de Nyon <i>À l'échelle mondiale</i>	8 ^e édition du Festival du film d'archéologie avec des films sur le pillage de biens culturels archéologiques en Egypte et en Grèce.	Accord bilatéral au sens de l'art. 7 LTBC avec l'Egypte et la Grèce. Sensibilisation du public au problème du commerce illicite des biens culturels.	CHF 25 000
8	Soprintendenza per i Beni Archeologici della Toscana <i>Italie</i>	Conservation et analyse de divers objets archéologiques en métal provenant de sites étrusques.	Accord bilatéral au sens de l'art. 7 LTBC avec l'Italie. Préservation du patrimoine culturel meuble menacé de destruction.	CHF 55 089
9	University of Peloponnes <i>Grèce</i>	Création d'une unité mobile de l'Université du Péloponnèse pour la sauvegarde, la conservation et la documentation d'objets archéologiques dans des régions grecques éloignées et difficiles d'accès.	Accord bilatéral au sens de l'art. 7 LTBC avec la Grèce. Préservation du patrimoine culturel meuble menacé de destruction et contribution à la protection contre le vol et le commerce illicite.	CHF 63 428

10	Ministry of Communications & Works, Chypre <i>Chypre</i>	Inventaire de biens culturels chypriotes meubles provenant de fouilles archéologiques.	Accord bilatéral au sens de l'art. 7 LTBC avec Chypre. Préservation du patrimoine culturel meuble menacé de destruction et contribution à la protection contre le vol et le commerce illicite.	CHF 100 000
11	Museum der Kulturen, Bâle <i>Amérique du Sud (not. Colombie et Pérou)</i>	Atelier, conférence internationale et publication sur la fondation de musées et la conservation du patrimoine culturel meuble local pour les communautés sud-américaines, notamment en Colombie et au Pérou.	Projet d'une institution reconnue intégrant le code de déontologie de l'ICOM pour les musées. Accord bilatéral au sens de l'art. 7 LTBC avec la Colombie et le Pérou. Amélioration des conditions de protection du patrimoine culturel meuble dans les Etats parties de la Convention de l'UNESCO de 1970 et les Etats avec lesquels la Suisse a conclu une convention bilatérale au sens de l'art. 7 LTBC.	CHF 90 000
12	INTERPOL, Lyon <i>À l'échelle mondiale</i>	Colloque international « Vol et commerce illégal d'œuvres d'art, de biens culturels et d'antiquités d'Europe centrale et de l'Est ».	Organisation internationale spécialisée dans la protection du patrimoine culturel. Grand effet de levier. Information et sensibilisation sur le thème de la protection contre le vol et le commerce illicite du patrimoine culturel meuble.	EUR 14 580
13	Université de Berne, Institut für Sprachwissenschaften <i>Afghanistan</i>	Inventaire, conservation et numérisation d'enregistrements audios anciens sur bande magnétique menacés. Les enregistrements sont des témoins contemporains des nombreux dialectes afghans, dont certains rares.	Projet d'une institution reconnue et projet qui bénéficie à un pays émergent Conservation du patrimoine culturel afghan menacé de disparition.	CHF 5000